



LE BAROMÈTRE MENSUEL DE L'INCLUSION FINANCIÈRE



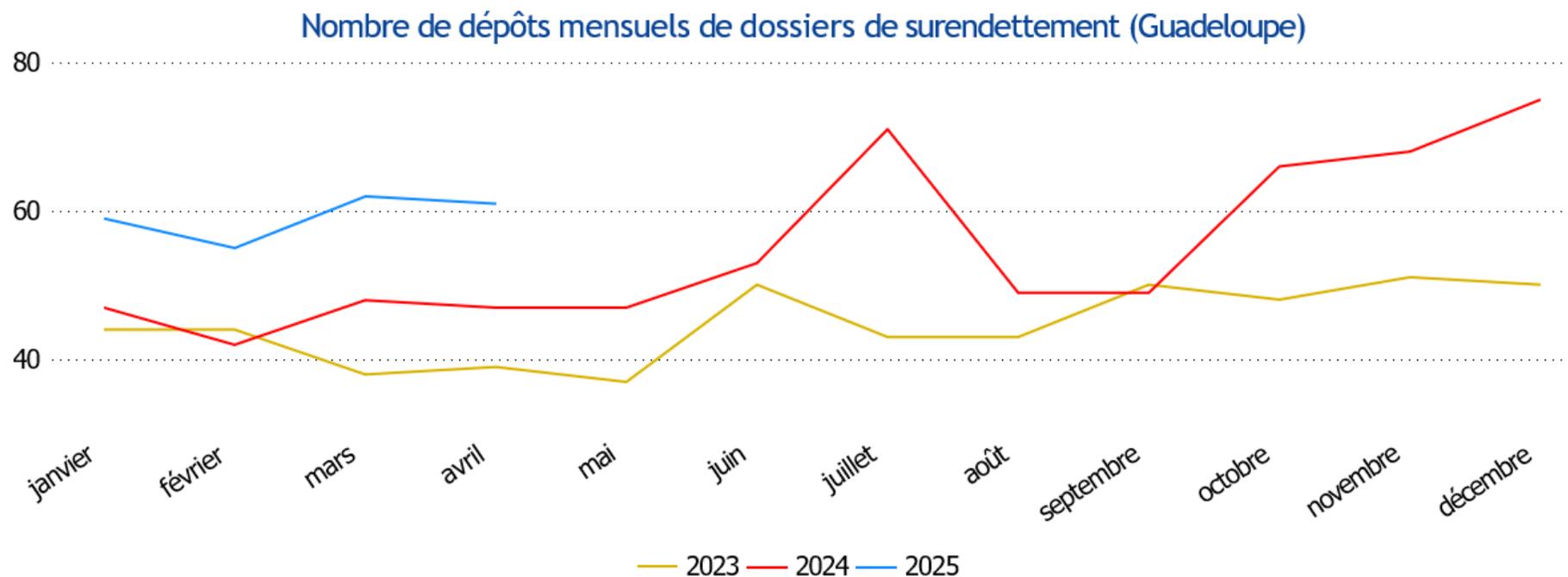
Agence de la
Guadeloupe

Date arrêté : Fin avril 2025

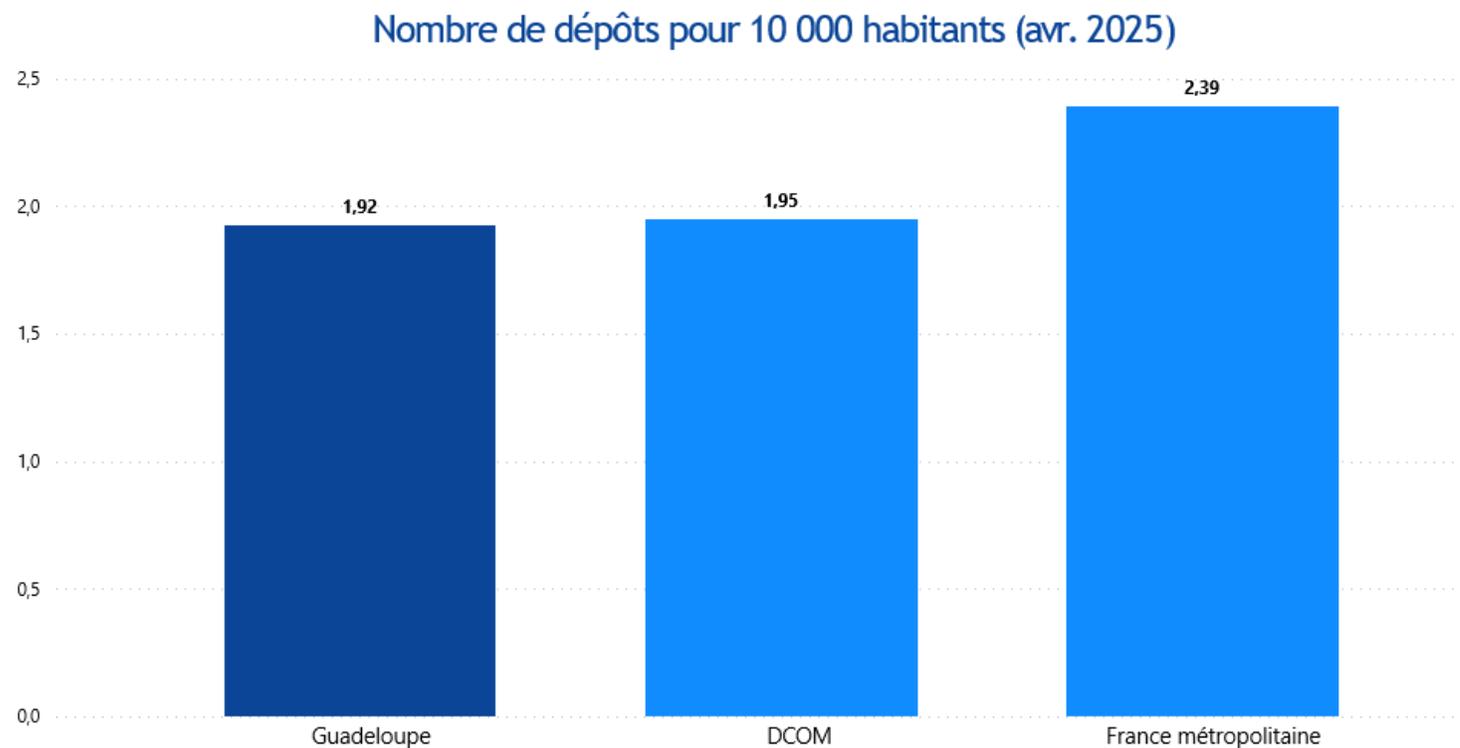
Dépôts de dossiers de surendettement



Indicateur	Niveau			Évolution annuelle par rapport à		
	avr. 2025	janv. à avr. 2025	mai. 2024 à avr. 2025	avr. 2024	janv. à avr. 2024	mai. 2023 à avr. 2024
Nombre de dossiers déposés	61	237	715	29,8 %	28,8 %	28,6 %

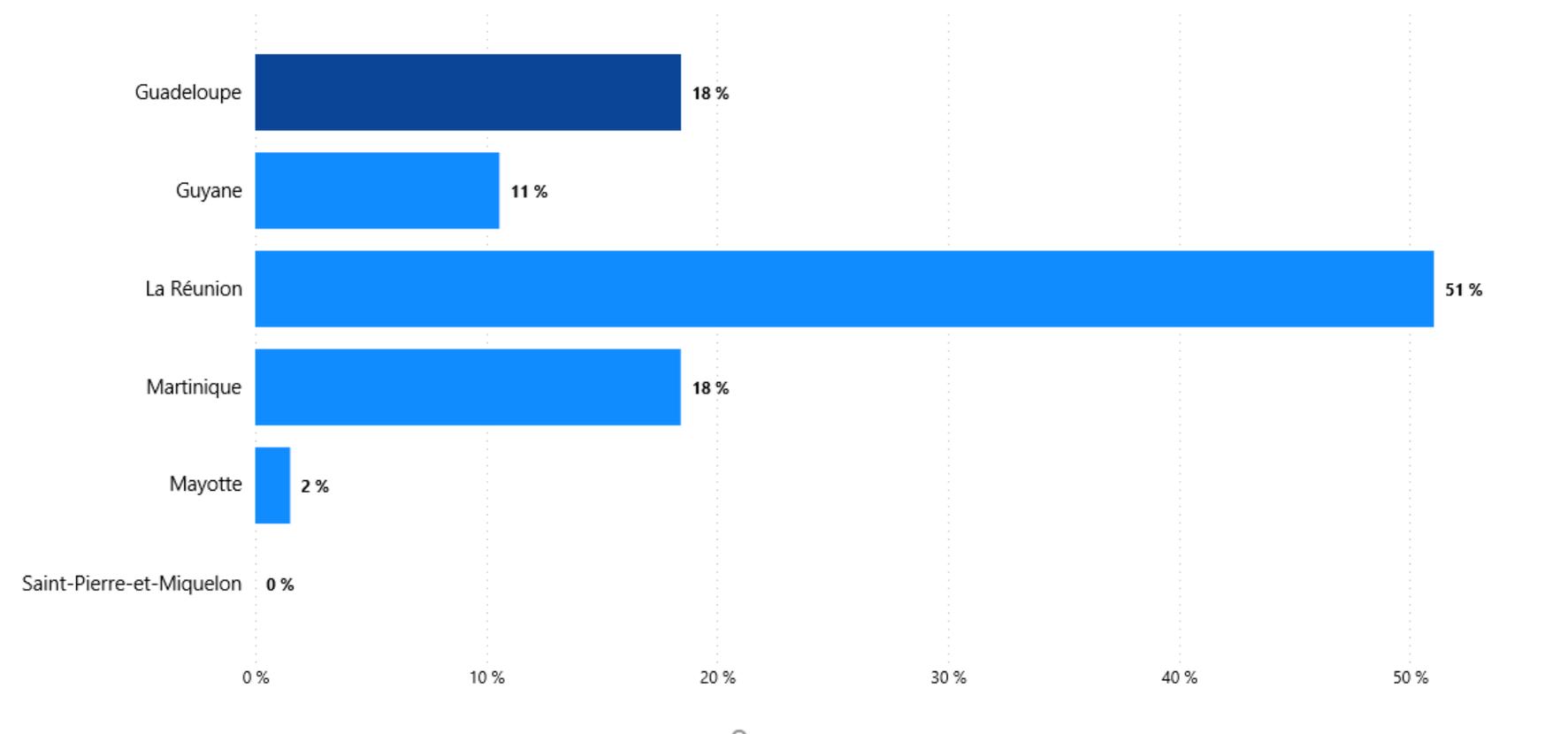


Dépôts de dossiers de surendettement



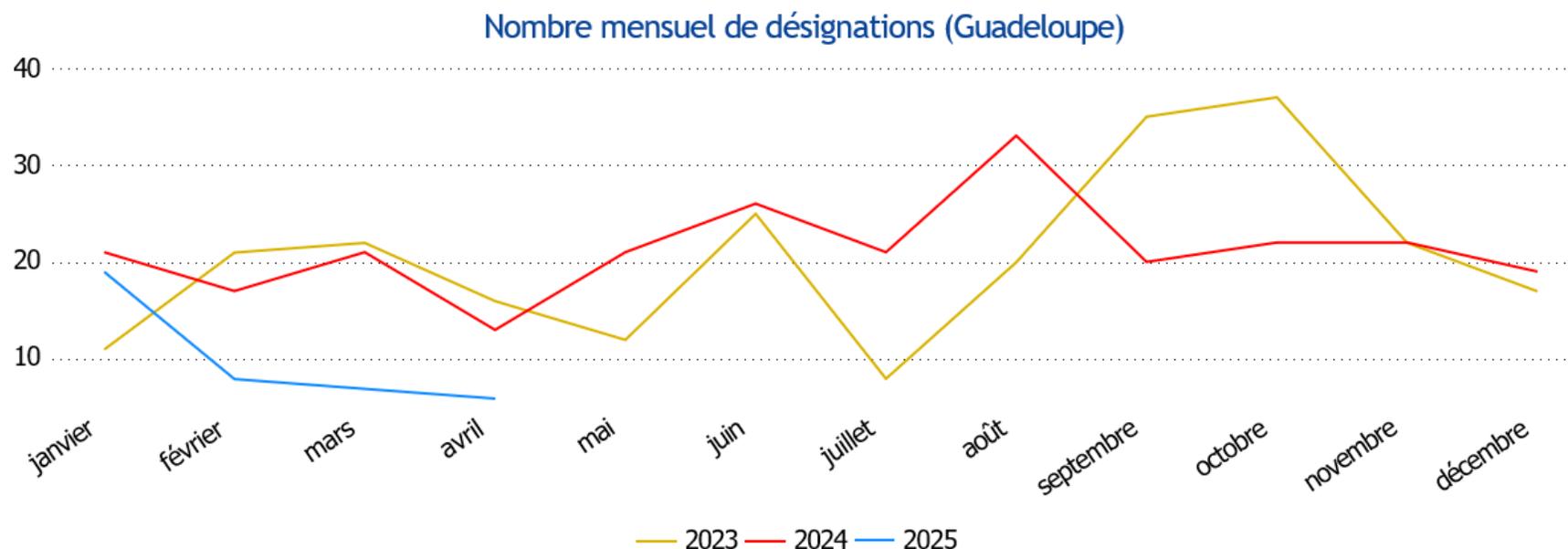
Dépôts de dossiers de surendettement

Répartition des dépôts de dossiers de surendettement par département en DCOM (avr. 2025)



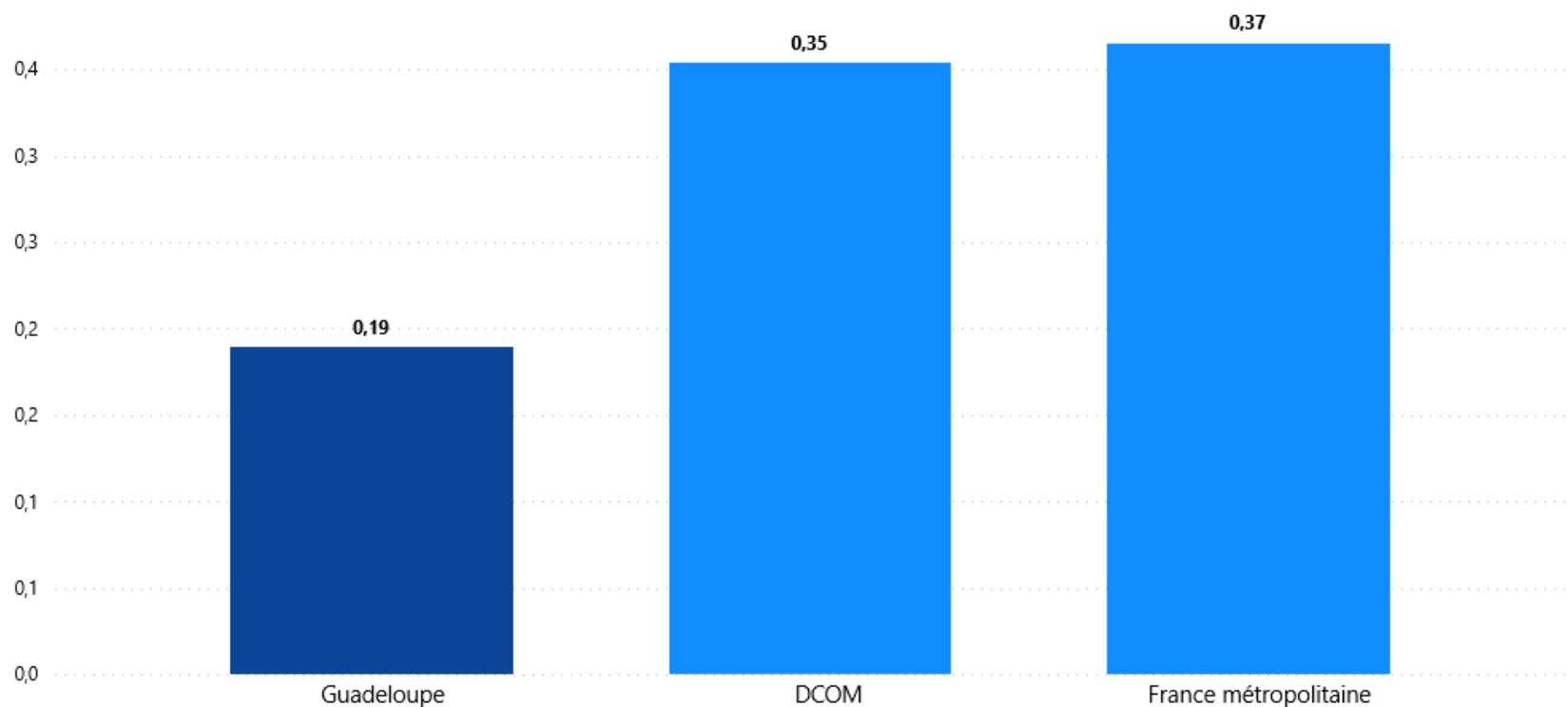
Désignations de droit au compte bancaire

Indicateur	Niveau		Évolution annuelle par rapport à			
	avr. 2025	janv. à avr. 2025	mai. 2024 à avr. 2025	avr. 2024	janv. à avr. 2024	mai. 2023 à avr. 2024
Nombre de désignations de banque pour l'ouverture d'un compte	6	40	224	-53,8 %	-44,4 %	-9,7 %



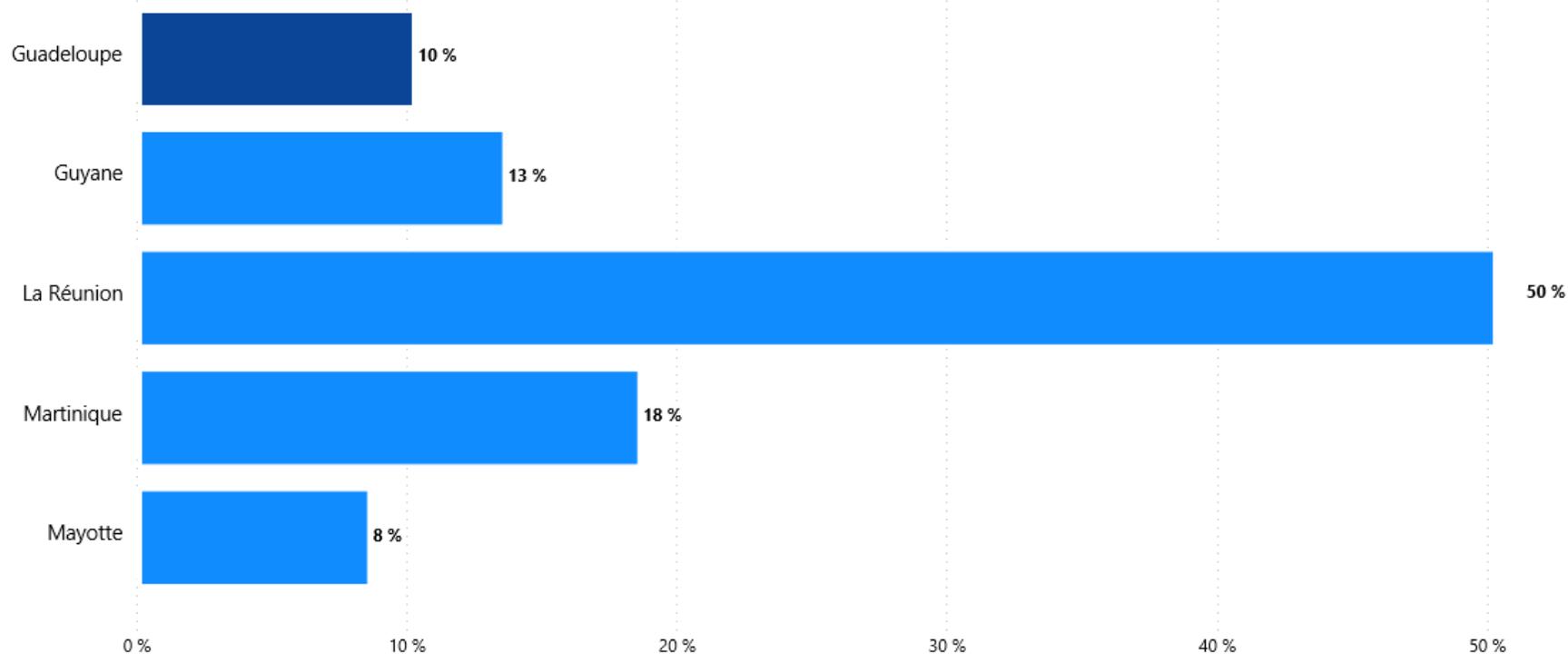
Désignations de droit au compte bancaire

Nombre de désignations de droit au compte bancaire pour 10 000 habitants (avr. 2025)



Désignations de droit au compte bancaire

Répartition des désignations de droit au compte bancaire par département en DCOM (avr. 2025)





Précision méthodologiques

- **Les dépôts de dossier de surendettement** sont dénombrés sur la base des commissions départementales en charge de les examiner.
- **Les droits au compte** (accordés aux personnes physiques et morales), qui correspondent aux désignations d'établissements bancaires par la Banque de France, sont établis sur la base :
 - des 2 premiers chiffres du code postal pour la France Métropolitaine
 - des 3 premiers chiffres du code postal pour les DOM.des banques désignées
- **Les données statistiques concernant le FCC ne sont pas disponibles ce mois-ci** **inscriptions au fichier central des chèques (FCC)** sont établies sur la base :
 - des 2 premiers chiffres du code postal pour la France Métropolitaine
 - des 3 premiers chiffres du code postal pour les DOMdu domicile des personnes (physiques et morales) inscrites. Les retraits carte bancaire recensent les incidents déclarés par les banques adhérentes au GIE Carte Bancaire.
- **Les ratios calculés pour 10 000 habitants** sont établis sur la base des données de recensement de la population âgée de 15 ans et plus- estimation INSEE au 01/01/2024.
- Pour la Corse, seules les données régionales sont disponibles.

Agences IEDOM
Guadeloupe /
Guyane /
La Réunion /
Martinique / Mayotte /
Saint-Pierre-et-Miquelon



Siège
Paris

www.iedom.fr

